

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4032 JEUDI 8 JUILLET 2021

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Un signal fort lancé aux partenaires bi-multisectoriels



Le siège de la Banque centrale du Congo à Kinshasa

Malangu Kabedi Mbuyi a passé trente-deux années comme cheffe de mission du Fonds monétaire international (FMI) au Bénin et au Cameroun. Sa nomination intervient après la signature en mai dernier d'un accord préliminaire pour un programme triennal avec cette institution de Bretton Woods. Outre la reprise d'un dialogue franc avec les partenaires se dessine la perspective de mise en œuvre des réformes. Au regard de nombreux enjeux et défis, il était crucial pour la banque des banques de se conformer enfin à la nouvelle loi qui l'organise. Avec le renouvellement des acteurs au conseil d'administration, il est possible d'espérer la mise en œuvre rapide des réformes de la Banque centrale du Congo.

Page 3

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La traçabilité des recettes de l'Etat au cœur des préoccupations



La VPM de l'Environnement dévisant avec les responsables des établissements Kabongo Ngoy.

La vice-Première ministre chargée du secteur, Eve Bazaïba, vient de

remettre une enveloppe d'argent consignée, il y a près d'un mois,

au ministère de l'Environnement et Développement durable par la société d'exploitation forestière « les Etablissements Kabongo Ngoy », en vue d'obtenir les autorisations de vente et d'exportation de bois d'œuvre. En plus de la remise de cette enveloppe à ses propriétaires, Eve Bazaïba les a envoyés à payer ces frais à la banque et revenir avec les preuves de paiement pour obtenir le document sollicité et ce, au nom de la traçabilité des recettes de l'Etat.

Page 4

FÉMINISME

Un débat organisé pour vulgariser le concept



Do Nsoseme exposant le projet Grand Prêtre Mère au Learning Feminism

Deux journées de discussions ont réuni, les 2 et 3 juillet, dix-sept femmes de profils divers au Café des artistes de Texaf Bilembo autour de la conception qu'elles ont du féminisme. Une rencontre co-organisée par Dada Kahindo et Orakle Ngoy dans le cadre du projet « Learning Feminism » déjà initié par le Goethe Institut

en Afrique du Sud et au Rwanda. Au bout de ces deux journées, l'assemblée féminine est parvenue à faire le point, se faire une idée plus claire du féminisme et n'a pu s'empêcher de mettre en parallèle la compréhension du sujet partant des réalités africaines.

Page 5

GASTRONOMIE

Danuta Nganko crée des chocolats made in Sénégal à la sauce congolaise

En janvier 2021, la belgo congolaise Danuta Nganko a ouvert sa chocolaterie artisanale « Venko » dans les Mamelles à Dakar. Les chocolats de « Venko » sont un

mélange de traditions chocolatières belges et de saveurs sénégalaises à la sauce congolaise. « Venko » fusionne le chocolat belge avec des ingrédients d'ori-

gine locale tels que le bissap, ou la fleur d'hibiscus et le moringa, créant un mélange de saveurs uniques avec une présentation élégante.

Page 3

ÉDITORIAL

Des avancées

Les organisateurs de la Conférence internationale sur la Libye, tenue les 23-24 juin, à Berlin, en Allemagne, se sont contentés du minimum. En réitérant l'appel au retrait des mercenaires et des forces étrangères de ce pays en guerre depuis 2011, et qui projette, malgré la complexité de la situation sur le terrain, d'organiser l'élection présidentielle et les législatives, le 24 décembre prochain.

Malgré la volonté des facilitateurs de cette deuxième rencontre après celle qui eut lieu au mois de janvier 2020, toujours en Allemagne, il est à peu près clair que le conflit libyen est loin de connaître son épilogue. Au sortir de ce nouveau round de discussions entre acteurs libyens sous l'égide de l'Organisation des Nations unies, nombreux sont des observateurs qui accordent moins de chance à la tenue effective des élections en Libye dans cinq mois.

Non seulement, en effet, l'une des conditions pour la faisabilité des élections, à savoir le retrait des mercenaires, pourrait ne pas être remplie dans les délais impartis, mais les appétits des puissances extérieures pour la Libye constituent depuis la chute de Mouammar Kadhafi, l'obstacle sur lequel buttent toutes les initiatives de paix en faveur de ce pays. De ce point de vue, les avancées dont ont parlé les protagonistes du sommet de Berlin sont si étroites que le problème de fond reste entier.

D'une part, les Etats qui sont intervenus directement dans le conflit en 2011 maintiennent une pression diplomatique qu'explique une avalanche de sommets avec le résultat que l'on voit ; d'autre part les pays qui se sont installés en Libye après coup à travers paramilitaires, mercenaires et soldats réguliers gardent un certain avantage de terrain du fait de leur présence sur place. A la limite, personne ne bouge de là où il est et la vie continue dans une indifférence assumée. Et là, la voix de l'Union africaine, lancée avant même que le colonel Kadhafi ne subisse le sort qu'il a subi; celles d'autres acteurs, comme le chef spirituel de la communauté Ibadite depuis Brazzaville pour exiger l'implication de l'Afrique dans la résolution de la crise libyenne ; ces voix-là ne sont pas prises en compte par les négociateurs.

La Libye est toujours un gîte pour mercenaires, supplétifs et autres soldats réguliers des puissances extérieures qui peuvent les utiliser comme bon leur semble et quand elles veulent. Il y a peu d'avancées.

Le Courrier de Kinshasa

DIPLOMATIE

Félix-Antoine Tshisekedi a conféré avec le ministre malien Abdoulaye Diop

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a échangé le 6 juillet avec M. Abdoulaye Diop, ministre malien des Affaires étrangères, porteur d'un message du colonel Assimi Goïta, président de la transition du Mali et chef de l'État. Il s'agit d'un "message d'amitié et de fraternité" adressé au président Félix-Antoine Tshisekedi, en sa qualité de président en exercice de l'Union africaine.



M. Diop remettant le message du président de la transition malienne au chef de l'Etat, Félix Tshisekedi

M. Diop a fait savoir qu'il a, à cette occasion, présenté au président Félix-Antoine-Tshisekedi Tshilombo l'ensemble d'éléments d'appréciation de la situation sécuritaire et politique du moment au Mali. Il a sollicité l'accompagnement du président en exercice de l'Union africaine, au moment où le Mali a besoin de plus de solidarité pour

la réussite de la transition, laquelle transition doit absolument déboucher sur l'organisation des élections transparentes et crédibles. L'homme d'État malien a indiqué qu'il a rencontré la compréhension du président Félix-Antoine Tshisekedi par rapport à la situation au Mali dont " il a une excellente connaissance". Le président Fé-

lix-Antoine Tshisekedi a formulé des conseils et suggestions à l'endroit de son " jeune frère", le colonel Assimi Goïta, pour une meilleure conduite du reste de la transition, a conclu Abdoulaye Diop. Le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Lutundula Apala, a assisté également à cette audience.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RECENSEMENT ADMINISTRATIF

Adolphe Muzito dénonce une tentative de glissement

Le coordonateur de la plate forme politique Lamuka estime impossible d'organiser le recensement en respectant les délais constitutionnels liés aux élections.

L'initiative du gouvernement congolais dirigé par Jean-Michel Sama Lukonde d'organiser le recensement général de la population en prévision des prochaines élections de 2023 n'est pas du gout du regroupement politique Lamuka. Son coordonateur, Adolphe Muzito, a exprimé son scepticisme face à ce qui s'impose aujourd'hui à l'opinion congolaise. Les réactions d'autrefois n'ont pas donné le résultat escompté.

L'ancien Premier ministre, qui aurait souhaité connaître préalablement la durée et la source de financement du recensement administratif, estime que le gouvernement veut utiliser le recensement comme alibi pour faire le glissement. « Nous sommes pour le recensement, mais la ques-

tion est de savoir en combien de temps et avec quels moyens budgétaires. Il est impossible aujourd'hui en termes de temps et de moyens d'organiser le recensement en respectant les délais constitutionnels ». Adolphe Muzito entend donc faire obstacle à l'initiative de l'équipe Sama Lukonde.

La réaction du leader de Lamuka fait suite à la réunion organisée, le 5 juillet, entre le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde et différents ministres pour relancer l'organisation du recensement. L'opposition voit dans l'organisation de cette coûteuse opération une manœuvre pour retarder la tenue des scrutins prévus pour 2023.

Jules Tambwe Itagali

BANQUE COMERCIALE CONGOLAISE

Un signal fort lancé aux partenaires bi-multisectoriels

Malangu Kabedi Mbuyi a passé trente-deux années comme cheffe de mission du Fonds monétaire international (FMI) au Bénin et au Cameroun. Sa nomination intervient après la signature en mai dernier d'un accord préliminaire pour un Programme triennal avec cette institution de Bretton Woods. Outre la reprise d'un dialogue franc avec les partenaires, beaucoup y voient aussi la perspective de mise en œuvre des réformes.

Toute l'équipe dirigeante de la Banque commerciale du Congo (BCC), c'est-à-dire le conseil de direction et le conseil d'administration, vient d'être renouvelée par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi. Conformément à la réforme votée en 2018, la nouvelle gouverneure remplace Deogratias Mutombo, dont le mandat était encore en cours. Avec la pression des partenaires, on s'attendait davantage à la nomination d'un ou des deux vice-gouverneurs, et non au départ de Deogratias Mutombo. Si Dieudonné Fikiri était encore récemment à la tête de la Régie des voies aériennes, William Pambu est un ancien de la maison, dirait-on. Selon une source indépendante, ces nominations répondent ainsi à l'exigence du FMI avant d'autoriser la signature d'un programme triennal assorti d'un décaissement de 1,5 milliard de dollars américains. Sur cette question, le mois d'août représente une échéance importante dans cette perspective.

Au regard des nombreux enjeux et défis, il était crucial pour la banque des banques de se conformer enfin à la nouvelle loi qui l'organise. Avec le renouvellement des acteurs

au conseil d'administration, il est possible d'espérer la mise en œuvre rapide des réformes de la BCC. Par ailleurs, selon la même source, la décision de renouvellement était attendue depuis 2018. Par rapport au profil de la nouvelle gouverneure de la BCC, il sera d'un apport considérable pour ces réformes. Succédant à douze hommes, cette femme de poigne a reçu la mission de renforcer l'autonomie de la banque. A 63 ans, Malangu Kabedi Mbuyi intègre l'équipe des négociateurs du ministre des Finances, Nicolas Kazadi, déjà en discussion avec le FMI. Cette institution partenaire n'a pas caché la nécessité d'évaluer les précédents engagements pris par la République démocratique du Congo. Il y a l'approbation d'un décaissement de 363,27 millions de dollars au titre de facilité de crédit rapide pour aider le pays à répondre à ses besoins de financement de la balance des paiements en raison de la pandémie de covid-19. En outre, l'un des chantiers et non des moindres de Malangu Kabedi Mbuyi sera de renforcer la crédibilité de la BCC auprès de ses partenaires.

Laurent Essolomwa

ELAN DE SOLIDARITÉ

Le HCR bénéficie d'un chèque en faveur des sinistrés de Goma

Le don tient à encourager la solidarité de tous envers les déplacés de Goma, encore dépendants des aides humanitaires et des dons du gouvernement congolais.

Le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) a reçu, le 7 juillet, à Kinshasa un chèque de cinquante mille dollars américains au profit des sinistrés de l'éruption volcanique de Goma. Ce don de l'entreprise de téléphonie mobile Vodacom et de la fondation Vodafone s'inscrit dans le cadre de l'élan de solidarité envers les déplacés qui ont été obligés de vivre dans une situation de précarité depuis le 22 mai dernier. Il permettra au HCR de porter assistance aux communautés affectées et aux déplacés de Goma. Le chèque remis officiellement à la représentante du HCR, Mme Liz Kpam Ahua, marque le coup d'envoi d'une grande campagne de collecte de fonds par le service de transfert d'argent par téléphone mobile M-Pesa baptisée « Pole Sana Goma » (du Swahili « De cœur avec vous Goma »). Par ce don, Vodacom Congo et Vodafone, représentés par madame Anaiah Bewa, directrice des relations extérieures, ont tenu à encourager la solidarité de tous

envers les sinistrés qui restent dépendants des aides humanitaires et des dons du gouvernement congolais.

Depuis l'éruption volcanique de Nyiragongo, l'entreprise de téléphonie mobile, auteur du don au HCR, a offert plusieurs avantages aux sinistrés pour leur permettre de rester en contact avec leurs familles. Elle s'est également engagée à soutenir l'Observatoire volcanologique de Goma, en lui fournissant une connectivité gratuite à partir de la fibre optique afin de garantir une surveillance efficace des futures activités volcaniques. Notons que l'Agence des Nations unies pour les réfugiés effectue déjà des actions humanitaires pour la protection des personnes touchées par la catastrophe, entre autres, en leur fournissant des articles de secours, y compris des matériaux pour la construction des abris d'urgence tels que des bâches, des couvertures, des matelas et des articles sanitaires.

Jules Tambwe Itagali

GASTRONOMIE

Danuta Nganko crée des chocolats made in Sénégal à la sauce congolaise

En janvier 2021, la Belgo-Congolaise Danuta Nganko a ouvert sa fabrique de chocolats artisanaux « Venko », dans les Mamelles à Dakar. Les chocolats de « Venko » sont un mélange de traditions chocolatières belges et de saveurs sénégalaises à la sauce congolaise.

« Venko » fusionne le chocolat belge avec des ingrédients d'origine locale tels que le bissap, ou la fleur d'hibiscus, et le moringa, créant un mélange de saveurs uniques avec une présentation élégante. « L'idée est de prendre un chocolat très classique et de le travailler avec des saveurs locales. J'espère qu'à l'avenir, mon travail pourra aider à mettre un peu ces saveurs à la mode », a déclaré Danuta Nganko à Reuters, dans le cadre de la journée mondiale du chocolat, célébrée le 7 juillet de chaque année. Tous les pralinés de Venko sont fait maison et conçus uniquement avec des noix sénégalaises (arachides, cajou, etc.), selon une technique lente pour garder intacte toutes les saveurs intrinsèques de la noix. La marque produit également des tablettes chocolat au lait/arachide caramélisée ainsi que du chocolat noir intense, poivre rare de la région de l'Equateur en République démocratique du Congo (RDC). « Un petit palet tout en puissance pour les amateurs », a indiqué « Venko ». Pour le moment, la clientèle de « Venko » est composée beaucoup plus d'expatriés car, selon Danu-

ta Nganko, c'est une clientèle qui est plus familière du produit et qui connaît le chocolat artisanal. Mais, la clientèle sénégalaise commence également à s'intéresser aux produits de « Venko » avec ses goûts aux saveurs locales. A cet effet, Danuta Nganko a fait savoir à Reuters qu'elle a pour ambition de changer la façon dont les Sénégalais perçoivent le chocolat. « Le prochain défi sera d'habituer les clients sénégalais à acheter du chocolat au quotidien. Ils n'achètent pas encore de chocolat comme quelque chose à avoir dans le réfrigérateur et à prendre une bouchée, mais nous y arriverons », a déclaré l'entrepreneuse. A cause de la pandémie, « Venko » s'est spécialisé dans les livraisons et la restauration pour des événements spéciaux.

Héritage parental

Le nom « Venko » est inspiré du nom de la boulangerie créée par les parents de Danuta Nganko pendant son enfance dans ce qui était, à l'époque, l'ex-Zaïre. « Mon nom est d'origine polonaise. Ma marraine est polonaise et elle était une amie à mes parents dans le

village où je suis née au Congo. Je suis née dans une plantation de canne et sucrée et c'était donc ma destinée d'atterrir dans du sucré. Mes parents avaient une usine de gaufres et de crèmes glacées à Kinshasa. J'ai toujours grandi dans la nourriture, dans la production, j'ai vécu dans plusieurs pays et, au fil du temps, je suis devenue chef cuisinier. Le chocolat est venu à moi via mon parcours de chef cuisinier, où je travaillais beaucoup le chocolat. J'ai toujours inclus dans ma cuisine, et maintenant dans mes chocolats, beaucoup de saveurs locales, de produits locaux et faire honneur au terroir africain », a déclaré Danuta Nganko dans une interview avec la télévision sénégalaise TFM. Danuta Nganko a estimé que, pour un cuisinier, le chocolat est un produit fascinant, extrêmement technique et qui demande beaucoup de concentration et de recherche. « C'est ce que j'aime faire et cela me correspond bien », a-t-elle fait savoir à TFM.

Patrick Ndungidi

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Eve Bazaiba insiste sur la traçabilité des recettes de l'Etat

La vice-Première ministre, Eve Bazaiba, vient de remettre une enveloppe d'argent consignée, il y a près d'un mois, au ministère de l'Environnement et Développement durable par la société d'exploitation forestière "les Etablissements Kabongo Ngoy", en vue d'obtenir les autorisations de vente et d'exportation de bois d'œuvre. En plus de la remise de cette enveloppe à ses propriétaires, Eve Bazaiba les a envoyés à payer ces frais à la banque et revenir avec les preuves de paiement pour obtenir le document sollicité.

La vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable (VPM-MEDD) Eve Bazaiba a eu, le 6 juillet, une séance de travail avec les responsables des "Etablissements Kabongo Ngoy", une société d'exploitation forestière basée à Lubumbashi, à laquelle elle a remis une enveloppe de 7 500 dollars américains que cette société a consignée, il y a plus d'un mois, pour l'obtention d'une autorisation de vente et d'exportation des bois d'œuvre.

En remettant cette enveloppe aux responsables de la société Kabongo Ngoy, la VPM Eve Bazaiba leur a également expliqué la procédure à suivre en vue de faire bénéficier l'Etat congolais ainsi que toute la population de cet argent des taxes payées par les opérateurs dans ce secteur. «Le ministère n'est pas une banque. Ici, on ne perçoit pas l'argent. Nous faisons juste la politique, nous donnons l'orientation. Et dans nos bureaux ici, on n'a pas un coffre-fort pour garder l'argent », a indiqué Mme Eve Bazaiba, qui a remis, en plus de cette enveloppe, une note de perception pour que cet argent soit payé à



Remise de l'enveloppe et de la note de perception aux responsables des établissements Kabongo Ngoy

la banque. Et de noter que cette société ou tout autre requérant reviendra auprès des services du ministère avec ces preuves de paiement qui permettront l'établissement des documents sollicités. Désormais, a-t-elle insisté, vous allez commencer à payer à la banque et ici, on va annexer les preuves de payer et les avis techniques pour nous permettre de signer les autorisations dont vous avez besoin.

Sortir des sentiers battus et

bannir les mauvaises habitudes

Au sortir de cette audience, les responsables des Etablissements Kabongo Ngoy ont expliqué à la presse que le dépôt de l'argent au ministère était une habitude et cela a toujours été le mode opératoire en vue d'obtenir ces autorisations qui leur permettent de fonctionner. « Le mobile de la visite a été de retirer l'argent que l'on avait consigné au ministère de l'Environnement, comme on le faisait d'habitude, en vue d'ob-

tenir les autorisations pour la vente et l'exportation des bois d'œuvre. On venait déposer l'argent au ministère, qui nous livrait ce document », a expliqué un des responsables de cette société d'exploitation forestière.

Il s'est, par ailleurs, dit surpris de réaliser que les choses ont changé au ministère de l'Environnement et Développement durable, qui décline l'offre d'encaisser l'argent au nom et pour le compte du Trésor public. « Aujourd'hui, voulant procéder de la même façon, on

nous fait savoir que ce n'est pas cela la procédure. La ministre nous rappelle que le ministère n'est pas une banque. Dans la procédure expliquée, on doit passer par les services techniques, qui nous délivreront une note de débit nous permettant d'aller payer les frais à la banque. C'est donc en présentant les preuves de paiement à la banque que le ministère va nous délivrer le document voulu », a-t-il indiqué, notant que c'est une innovation qui les a beaucoup émus. « Nous sommes très satisfaits. Nous, entant qu'usagers, on déposait l'argent et nous ne savions pas si cela servait à l'Etat ou aux individus. Voilà qu'aujourd'hui, nous sommes conscients que cet argent va servir à l'Etat parce que cela va à la banque de l'Etat », a fait savoir ce responsable des Etablissements Kabongo Ngoy. Il a été noté que les responsables de cette société forestière, en découvrant l'enveloppe consignée, ont reconnu les billets déposés au ministère, notant que cet argent avait été effectivement consigné, sans qu'il ne soit utilisé ou substitué.

Lucien Dianzenza

LABORATOIRE KONTEMPO 2021

L'appel à candidatures en cours jusqu'au 26 juillet

Le duo congolo-allemand Mukenge/Schellhammer, organisateur, invite artistes, chercheurs, théoriciens, professionnels des domaines des arts visuels et sonores, multimédia, numérique, performance, vidéo, littérature, critique d'art, sciences, design, danse, architecture et informatique résidant et exerçant en RDC à soumettre l'esquisse d'une proposition de projet en format PDF en lien avec le thème "Kinzonzi : Réinvestir les perspectives".

Les candidatures à soumettre par e-mail doivent contenir « un dossier complet ». Avec la précision que les documents exigés, a insisté l'organisation, doivent tous figurer « dans un seul dossier à envoyer par WeTransfer » à laboratoirekontempo@gmail.com. Il s'agit du CV accompagné d'un portfolio à jour du candidat auquel doit être jointe « l'esquisse d'une proposition d'un projet, inédit ou existant, en lien avec Kinzonzi : Réinvestir les perspectives en format PDF constitué de trois pages au maximum ». Elle doit être assortie d'une description envisagée « d'une présentation physique de l'œuvre dans une exposition » qui est à soumettre « sous un format numérique en prévision d'une exposition virtuelle ». Par ailleurs, il est exigé une courte vidéo de trois minutes au maximum avec cette demande expresse faite au candidat : « décrire la motivation de votre participation et ce que le thème de l'année vous inspire (la vidéo peut être faite à l'aide d'un téléphone) ».

Les propositions sur "Kinzonzi : Réinvestir les perspectives" peuvent être autant des projets collectifs que des travaux individuels. Les candidats sont tenus



Appel à candidatures de Laboratoire Kontempo 2021 (DR)

d'y interpréter le mot kikongo « selon la culture kinoise populaire actuelle » et non pas dans son esprit originel qui renvoie à un usage traditionnel. A savoir que le « Kinzonzi » rappelle la palabre africaine, mais qu'à Kinshasa, il est plutôt compris dans « le sens du complot, la concertation, un espace d'interactions nécessaires pour interroger l'Imaginaire, le fondement de nos futurs et réalités contemporaines ». Mais encore, dans le cadre du Laboratoire Kontempo 2021/22, « Réinvestir les perspectives » équivaut

à « explorer le futur en pratiquant de nouveaux imaginaires et en inventant de nouveaux paradigmes, aussi chimériques soient-ils », souligne le duo porteur du projet.

Le Laboratoire Kontempo 2021/22 attend des candidats qui seront sélectionnés par le jury des projets censés « réinvestir les perspectives liées à la production artistique du continent africain et remettre en question les réalités (post)coloniales » et d'évoquer « leurs dynamiques de pouvoir ». Il sera aussi question

« des hiérarchies épistémiques, linguistiques et intellectuelles et les tendances dominantes des scènes artistiques contemporaines internationales ». La sélection se fera sur la base de l'esquisse du projet proposé qui devrait accompagner la candidature qui est à réaliser pendant la période de résidence artistique prévue à cet effet à Kinshasa d'août à septembre 2021.

Exposition à Kinshasa et Berlin. Les lauréats bénéficieront de frais de production pour travailler en résidence. Quitte à créer de

leur aise « dans un espace expérimental, transdisciplinaire analogique et numérique pour relater; scruter les diverses perspectives existantes autour de la notion du "contemporain" ». A la fin, Laboratoire Kontempo 2021/22 sera le fruit d'un travail qui va rassembler « artistes, spécialistes, chercheurs et théoriciens de Kinshasa, Berlin et d'autres lieux ». Subséquemment à Kinshasa en octobre 2021, les réalisations seront présentées entre mai/avril à l'ACUD, à Berlin, en 2022. L'organisation prévoit de le faire « soit dans le cadre d'une exposition avec des interventions dans les espaces urbains de Kinshasa et de Berlin, soit dans une galerie virtuelle à visiter en ligne ». Question dès lors de parer à toute éventualité. Bien difficile, en effet, pour le duo Mukenge/Schellhammer de décider à l'avance étant soumis aux variations de la situation sanitaire liée à la covid-19. Du reste, ce ne sera pas une première car il a réussi le pari de tenir l'édition précédente, le Laboratoire Kontempo 2020, en format virtuel.

Nioni Masela

FÉMINISME

Un débat organisé pour vulgariser le concept

Deux journées de discussions ont réuni, les 2 et 3 juillet, dix-sept femmes de profils divers au Café des artistes de Texaf Bilemba autour de la conception qu'elles ont du féminisme, une rencontre co-organisée par Dada Kahindo et Orakle Ngoy dans le cadre du projet Learning Feminism déjà initié par le Goethe Institut en Afrique du Sud et au Rwanda.

La première journée avait comme entrée en matière trois prestations artistiques. La présentation de la série de photos Grand Prêtre Mère de Do Nsoseme, qu'elle a fait suivre de son slam Femme donnant ensuite le relais à Orakle Ngoy pour dire le sien. Suscitant un premier jet de réflexion, les cinq clichés où des femmes en costumes, vestes empruntées à leurs époux, posent devant les étagères de leurs petits commerces. Coup de projecteur sur des héroïnes dans l'ombre qui se plient en quatre au quotidien. Elles font en sorte de maintenir à flot leur foyer et s'y emploient avec gaieté de cœur sans revendiquer à cet effet la place du chef qui reste celle de l'homme. Elles ne s'imaginent pas porter la culotte, demeurent simples bien qu'elles soient devenues les chevilles ouvrières par la force des choses. En réalité, c'est elles qui tiennent l'économie des ménages.

Cette introduction a eu pour effet de délier les langues de sorte que le débat s'est engagé tout naturellement autour du concept féminisme. Pour cela, il a été initié un tour de table où chacune des femmes présentes a, de manière tout à fait volontaire, dit ce qu'elle savait du sujet. C'est à renfort de dictionnaires et lexiques que cette



Do Nsoseme exposant le projet Grand Prêtre Mère au Learning Feminism (Adiac)

première approche a été menée. Une preuve que, mine de rien, la notion n'est pas familière. L'interview de la Sénégalaise Fatou Sow sur TV5, présentée telle l'une des pionnières du mouvement en Afrique, s'est ajoutée aux prestations introductives pour planter le décor de base des discussions. Et après lecture des définitions toutes faites, il est paru plus aisé aux dames de partager leur avis sur la pratique du féminisme en Afrique. Au bout de la journée initiale l'as-

semblée féminine est parvenue à faire le point, se faire une idée plus claire du féminisme et n'a pu s'empêcher de mettre en parallèle la compréhension du sujet partant des réalités africaines. Et s'appuyant sur des exemples tirés des sociétés ancestrales. Il est alors apparu que le féminisme africain est différent de l'occidental. Quitte à abonder dans le même sens que Fatou Sow, les débatteuses ont conclu qu'en Afrique, le féminisme équivaut à « re-

connaître la place de la femme dans la société, le monde et ses droits ». Plus qu'autre chose, il y est plus question de recherche de « complémentarité, lutte contre les discriminations ». Féminisme, c'est récupérer sa place

Après ces échanges libres, suivis religieusement par Lydia Schellhamer du Goethe Institut, le débat du lendemain s'est orienté sur quatre axes. Le premier basé sur le pouvoir économique quitte à savoir si « l'argent est une question féministe ». La sexualité et la santé de la reproduction se sont invitées dans les discussions. Ce, à travers un sujet à polémique en Afrique de l'Ouest où elles sont de pratique courante, « les mutilations génitales » et que penser des femmes qui clameraient leurs droits de la sorte : « Mes ovaires, ma décision ». L'on a bouclé la boucle sur « Les vagues du féminisme africain ». Pour s'orienter, les participantes encouragées à se documenter sur les grandes figures du féminisme ont trouvé celles qui les paraissaient les plus inspirantes. Pour Do et Myra, bloggeuse, les femmes sont poussées à la revendication à la suite des attitudes machistes des hommes. Des jeunes africaines se mettent au féminisme car leur environnement les y pousse. Bernie

Bobina, animatrice télé et radio, quant à elle, a évoqué les préjugés masculins sur le féminisme qui le voient comme un moyen pour la femme de se faire écouter.

Pour les organisatrices la rencontre avait pour but de lever le voile sur le féminisme qui n'a pas vraiment de fans. Tenu la plupart du temps pour un concept occidental dont les contours ne sont pas toujours bien saisis, il leur est paru opportun de réunir des femmes de profils différents dans le cadre de Learning Feminism qui s'emploie à décortiquer le concept question de le rendre plus familier et accessible à l'entendement général.

Orakle s'est réjoui du déroulé des discussions savoir que les profils différents des participantes, à savoir architecte, journaliste, top-modèle, artiste visuel, chanteuse, couturière, policière-juriste, comédienne, commerçante, rappeuse, slameuse, bloggeuse et étudiante a permis un enrichissement sans pareil. Elle a souhaité dès lors poursuivre l'action ainsi entamée : « J'espère qu'il y aura une suite, de sorte que nous puissions aller au-delà du questionnement sur le féminisme, arriver à l'appliquer sainement ».

Nioni Masela

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

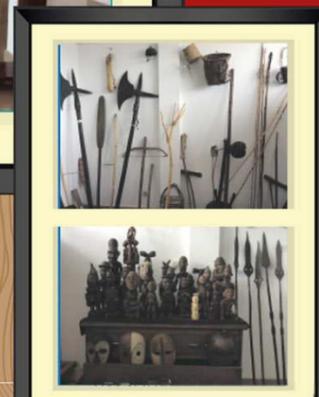
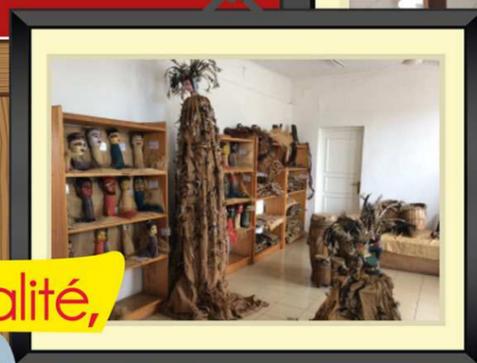
Musée du Bassin du Congo

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)

AGROFORESTERIE

8 milliards FCFA pour des initiatives locales dans la Sangha et Likouala

Le Projet d'agroforesterie nord Congo (PANC) sera financé par la Banque mondiale, à hauteur de 15,58 millions de dollars, environ 8 milliards FCFA. Il vise 12,4 millions d'hectares, soit 52% de la superficie forestière nationale, pour une population rurale estimée à 306 000 habitants.

Censé débuter avant la fin de cette année, le PANC devra favoriser l'adoption de pratiques agricoles climato-intelligentes. Selon les termes de référence du projet, cette nouvelle culture de la terre contribuera à augmenter la productivité et la résilience dans la zone du PANC. Elle favorisera la réduction/élimination des gaz à effet de serre (atténuation) ; elle améliorera la sécurité alimentaire nationale et le développement local.

Trois types d'activités sont prévus durant les cinq prochaines années d'exécution de ce projet. Dans le volet agriculture climato-intelligente, les autorités entendent mettre l'ac-

cent sur la sensibilisation des bénéficiaires à l'utilisation de nutriments organiques, par la fabrication des semences améliorées, des pépinières pour la production des plants de cacao, bananier, arbres fruitiers et essences forestières, à la mise en place des plantations de cacaoyers en association avec la banane et les arbres fruitiers, et à l'apiculture.

À travers ce volet, les paysans pourront recevoir des intrants de haute qualité au moyen de fonds Revolving ; les couches vulnérables auront accès à des services financiers de base pérennes, aux effets de leviers des crédits dans les activités économiques en leur facilitant

l'accès au capital. Les promoteurs pensent que le projet contribuera au développement des activités génératrices de revenus, à la création de petites exploitations agricoles et apicoles, de petites unités de transformation et de commercialisation.

Un autre volet d'activités concerne le paiement des collectivités pour la conservation, dont le but est de proposer des alternatives économiques aux activités communautaires qui peuvent constituer une menace pour la gestion durable des forêts. Cela pourrait inclure, à en croire la même source, la construction d'une unité de transformation des

produits agroforestiers, un magasin de stockage, de commercialisation.

En plus des paiements communautaires pour la conservation, sont prévus des paiements individuels de conservation destinés à aider les petits agriculteurs à abandonner les pratiques agricoles itinérantes et à limiter ses impacts négatifs (brulis, monoculture, etc.).

Enfin, le projet va s'appuyer sur la Série de développement communautaire (SDC), un mécanisme imposant aux sociétés forestières de laisser une partie de leurs concessions aux communautés. Il s'agit d'un ensemble de terroirs villageois centrés autour des arbres, des

forêts et autres ressources naturelles susceptibles de contribuer au développement des économies des communautés rurales et à la lutte contre la pauvreté.

La SDC tient compte des forêts naturelles et des habitats artificiels, des terres agricoles, des jachères, des zones de pêche et de chasse. La surface est calculée sur la base de la surface agricole nécessaire et de la surface forestière nécessaire multipliée par un facteur démographique. Aujourd'hui, environ 56 000 ha sont sous SDC dans les départements de la Sangha et de la Likouala.

Fiacre Kombo

EDUCATION

Les pédagogues en formation pour améliorer la qualité des apprentissages

Le séminaire qui prendra fin le 9 juillet à Brazzaville permet à une quarantaine d'inspecteurs et conseillers pédagogiques venus de tous les départements du pays de mettre à jour leurs connaissances en didactique de lecture-écriture.



Les pédagogues en formation à Brazzaville

« La problématique de l'amélioration des pratiques pédagogiques à l'effet de relever le taux de réussite scolaire justifie la tenue de cet atelier », a expliqué la ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Edith Delphine Emmanuel, qui a ouvert les travaux de la formation en présence de ses collègues ministres en charge de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire, Jean-Luc Moutou et celui de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebome.

L'objectif, selon la ministre Edith Delphine Emmanuel, est de donner une éducation de base de qualité aux enfants venus de tous les milieux sociaux, défavorisés ou non.

La formation en cours, sur le thème : « Didactique de lecture-écriture », s'inscrit dans le cadre du « programme apprendre ». « Il s'agit d'un appui à la professionnalisation des pratiques de l'enseignement et au développement des ressources », selon le responsable du campus numérique francophone de Brazzaville, Achille Benjamin Sompia. Ce programme est financé par l'Agence française de développement et mis en œuvre par l'agence universitaire de la francophonie.

Rominique Makaya

SÉCURITÉ CIVILE

Près de quatorze mille interventions réalisées en 2020

Les services de la sécurité civile ont secouru près de quatorze mille personnes au titre de l'année 2020, selon un rapport présenté le 7 juillet à Brazzaville.



Les participants

« Au cours de cette année, nos services d'intervention et de secours ont globalement réalisé treize mille huit cent quatre-vingt-onze interventions », indique un rapport de la direction de la sécurité civile.

Il s'agit, selon le rapport, de 11471 assistances à personne dont 6818 interventions ordinaires et 4653 concernant les examens d'Etat, soit 73,83% ; 843 interventions diverses soit 9,43% : 712 secours à victime soit 7,82% ; 572 incendies soit 5,99% ; 240 accidents de circulation soit 2,35% ; 52 couvertures sécuritaires soit 0,58%.

Outre les activités quotidiennes de secours, chaque année, la sécurité civile accorde son attention à la couverture sanitaire des examens d'Etat. A cela s'ajoutent les activités menées dans le cadre des interventions liées aux in-

cidies, aux secours à victimes, assistances à personnes et sauvetages, ainsi qu'à la période de confinement dû à la pandémie du coronavirus.

Les services de la sécurité civile ont aussi apporté leurs assistances aux hôpitaux : hôpital à domicile 624 soit 7% ; accouchement dans l'ambulance 27 cas soit 2% ; menace d'accouchement 1460 soit 27% ; accouchement à domicile 45 cas soit 3% ; accouchement dans la rue 12 cas soit 0,5% ; hôpital à hôpital 99 cas soit 5% ; avortements 2 cas soit 0,5% ; dépression mentale 9 cas soit 0,5% ; 1 cas de fausse couche soit 0,5%. S'agissant du bilan des secours à victimes par catégorie et pourcentage, le directeur de l'administration et du personnel par intérim, le commandant Romain Mengue-Matondo, a indiqué que

373 victimes d'accidents de voie publique ont été enregistrées soit 52% ; 40 corps en dépôt soit 6% ; 8 cas de crise d'épilepsie soit 1% ; 4 cas de crise d'accident vasculaire soit 1%.

Plusieurs actions ont été réalisées dans les grandes villes, notamment Brazzaville et Pointe-Noire qui occupent respectivement 73,53% et 11,42% à la faveur de la forte concentration de la population et de la proximité des services de la sécurité civile.

L'évolution de l'activité opérationnelle sur l'échelle de quatre années traduit une augmentation constante des interventions, due à la présence permanente des unités, à la disponibilité des moyens opérationnels et à la vulgarisation permanente du numéro d'appel d'urgence, le « 118 ».

Guillaume Ondze

MULTINATIONALES

Un accord sur la fiscalité déplaît

L'accord inclusif présenté par le G20 et l'OCDE sur la fiscalité des multinationales ne rencontre pas l'assentiment de tout le monde.

Les ministres des Finances du G20 valideront, le 10 juillet prochain, l'accord inclusif proposé par le G20 pour la réforme de la fiscalité internationale. Cette évolution, selon certaines voix, ne sert pas les préoccupations de l'Afrique et d'autres pays en développement.

L'accord sur la fiscalité présenté en fin de semaine dernière par le groupe de travail mis sur pied par le G20 et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ne convainc pas tout le monde. Plusieurs organisations internationales et africaines ont publié des documents qui mettent en avant les limites de ce que la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, a pourtant qualifié d'avancée significative, lors de la conférence de presse sur la situation de l'économie américaine, le 2 juillet.

Cette proposition de réforme fiscale qui a obtenu l'accord de 130 pays repose sur deux piliers. Il y a d'une part, l'adoption du principe d'un impôt minimum mondial d'au moins 15 %. Son objectif est de neutraliser l'effet des paradis fiscaux à taux d'imposition zéro et qui favorise l'évasion fiscale. D'autre part, la redistribution

d'une partie du surplus de profits des multinationales aux pays dans lesquels elles réalisent des bénéfices sans avoir une présence physique.

Pour le Forum de l'administration fiscale en Afrique (ATAF), cette avancée principalement obtenue par les pays les plus riches de la planète n'a pas tenu compte de l'ensemble des préoccupations des pays pauvres. L'Organisation estime

internationale des multinationales est dans le même ordre d'idées. « *L'accord du cadre inclusif n'est pas à la hauteur de la réforme globale dont le monde a besoin et ne reflète pas les demandes que les pays en développement ont formulées au cours des dernières semaines pour une redistribution plus importante et plus juste des droits d'imposition pour les*

G20, les 9 et 10 juillet à Venise, en Italie. Plusieurs dirigeants des pays membres de cette organisation ont affiché leurs satisfactions. « *Les sociétés multinationales ne pourront plus opposer les pays les uns aux autres, dans le but de faire baisser les taux d'imposition et de protéger leurs bénéfices* », a fait savoir le président américain Joe Biden. Le ministre allemand

tant pas de solution fiscale concrète pour l'Afrique. Même si le continent est un important marché pour les grands groupes du digital, l'essentiel de l'économie réelle y est soutenu par l'exploitation et la production des ressources du sol et du sous-sol. Or, dans le cadre de la fiscalité du secteur extractif dominé par des multinationales cotées sur les marchés financiers des pays du G20, il existe de nombreux avantages fiscaux au-delà de l'impôt sur le bénéfice ou les dividendes.

Les salaires des ressources humaines étrangères, les abattements de droits de douane, les amortissements accélérés sont autant de facilités que les pays accordent souvent aux partenaires à l'exploration. Aussi, il y a une composante du service sur le commerce avec l'Afrique. De nombreuses multinationales ont recours à des filiales pour bénéficier de l'assistance technique ou du droit d'utiliser des marques. Ces services sont soustraits de la base imposable dans les pays africains, et comme ce ne sont pas de bénéfices, ils ne tomberont pas sous le coup de la réforme actuellement en cours de finalisation.

Josiane Mambou Loukoula

« L'accord du cadre inclusif n'est pas à la hauteur de la réforme globale dont le monde a besoin et ne reflète pas les demandes que les pays en développement ont formulées au cours des dernières semaines pour une redistribution plus importante et plus juste des droits d'imposition pour les entreprises les plus grandes et les plus rentables et pour un taux minimum d'imposition mondiale suffisamment élevé pour garantir que des revenus significatifs sont générés et partagés équitablement »,

qu'un impôt minimum de 15% reste faible et que le taux de 20% aurait été meilleur. Elle pense aussi que le mode de calcul et surtout de redistribution est complexe et peu clair. Elle soulève, enfin, le fait qu'il y aura un coût d'implémentation de la réforme en Afrique qui ne sera pas facile à mobiliser pour les pays africains.

La Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité

entreprises les plus grandes et les plus rentables et pour un taux minimum d'imposition mondiale suffisamment élevé pour garantir que des revenus significatifs sont générés et partagés équitablement », a-t-elle fait savoir dans un communiqué.

Rappelons que l'accord trouvé par le cadre inclusif de l'OCDE sera soumis à la validation des ministres des Finances du

des Finances, Olaf Scholz, a évoqué un « *important pas vers une plus grande justice fiscale* », et pour le Français, Bruno Le Maire, on assiste à « *l'accord fiscal international le plus important conclu depuis un siècle* ». Les Britanniques, quant à eux, saluent une « *nouvelle étape* » vers une réforme de la fiscalité mondiale.

Cet accord n'apporte pour-

AFRIQUE CENTRALE

3, 6 millions de dollars pour développer le secteur financier

La Banque africaine de développement (BAD) a récemment approuvé un appui s'élevant à 3,6 millions de dollars américains au profit du projet régional relatif à l'approfondissement du secteur financier de la sous-région. Ce projet permettra le développement dudit secteur et l'augmentation du gisement d'épargne en soutien au secteur privé.

« *Le projet vise le développement du secteur financier de la Cémac et doit permettre d'augmenter l'important gisement d'épargne mobilisable dans la région, afin de soutenir le financement du secteur privé et couvrir les besoins de financement d'Etats à l'horizon 2025* », a expliqué le directeur général de la région Afrique centrale de la BAD, Serge N'guessan.

Le fonds permettra, entre autres, de développer ledit secteur, d'opérer dix réformes majeures et de mener des activités de renforcement des capacités pour les acteurs du système financier de la région. Il permettra également de renforcer la transparence bancaire et la performance du marché financier

unifier. Ce, à travers la mobilisation des ressources et l'accroissement du nombre d'entreprises introduites en bourses. Il cible également l'inclusion financière par la prise en compte d'un nombre accru d'acteurs, notamment

ritaires du secteur financier de la communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (Cémac), contenues dans le plan stratégique de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC).

projet vise à aider les pays de la Cémac à savoir : le Congo; le Cameroun; le Gabon; la Guinée équatoriale; la République centrafricaine et le Tchad à mobiliser davantage l'épargne domestique, cruciale pour assurer un finan-

nier, fait partie du deuxième pilier sur la politique monétaire et le secteur financier du programme de réformes économiques et financières de la Cémac.

A noter que plusieurs bénéficiaires sont directement concernés par ce projet, notamment la BEAC, la bourse unifiée des valeurs mobilières d'Afrique centrale, le régulateur unique et la commission de surveillance du marché financier d'Afrique centrale, le dépositaire central unique et les agents économiques. Les bénéficiaires indirects, quant à eux, sont les institutions financières de la Cémac, le secteur privé, l'ensemble des ménages, les entreprises locales, en particulier celles dirigées par des femmes etc.

Gloria Imelda Lossele

« Le projet vise le développement du secteur financier de la Cémac et doit permettre d'augmenter l'important gisement d'épargne mobilisable dans la région, afin de soutenir le financement du secteur privé et couvrir les besoins de financement d'Etats à l'horizon 2025 »

les femmes entrepreneurs. En effet, l'appui de ladite institution contribuera à la mise en œuvre des réformes prio-

S'agissant de la relance post-Covid-19 des économies de la région et d'endettement public extérieur, Le

cement harmonieux des besoins de l'économie réelle et réduire la vulnérabilité économique des États. Ce der-

JOURNÉES NATIONALES DU PATRIMOINE

La première édition ouverte

La cérémonie d'ouverture de la première édition des journées nationales du patrimoine au Congo a été patronnée par le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, le 6 juillet à l'hôtel de la préfecture de Brazzaville.

Les Journées nationales du patrimoine qui se déroulent sur le thème : « Le patrimoine culturel congolais : identification, valorisation et pérennisation », comprendront des expositions du patrimoine matériel, des illustrations du patrimoine immatériel, des visites guidées de sites et monuments, et un atelier. Le ministère de la Culture et des Arts entend, du 6 au 8 juillet 2021, faire prendre conscience au grand public, en général, et aux jeunes, en particulier, de l'importance de ces biens matériels et de ces éléments immatériels qui confèrent aux Congolais leur identité.

Dieudonné Moyongo a fait savoir que la culture fonde l'identité d'un peuple, et partant, d'une nation. Sur ce, la nécessité de préserver son patrimoine culturel, pour un groupe social donné, devient un impératif fondamental de survie. L'urgence de cet impératif est devenue d'autant plus imminente que « globalisation » et « mondialisation » qui sont les maîtres-mots de ce siècle.

« Dans le contexte de notre pays, le ministère de la Culture et des Arts qui a reçu mandat de protéger et de pro-



Les participants aux Journées nationales du patrimoine (crédit photo/Adiac)

mouvoir le patrimoine national tant culturel que naturel ne ménage et ne ménagera aucun effort pour souscrire à cet impératif de survie qu'est la préservation de ce qui caractérise l'être profond des Congolais, leur tréfonds, je veux dire, notre identité », a-t-il déclaré.

Instituées par arrêté 7135/MCA-MFB du 26 octobre 2019, les « Journées nationales du patrimoine » visent de manière générale à promouvoir le patri-

moine culturel national. Au près du public, il s'agit de sensibiliser au rôle et à l'importance de la sauvegarde dudit patrimoine. Cela permettra de renforcer, au plan national, le dialogue interculturel, a indiqué le directeur général du patrimoine, le Pr Joseph Itoua.

Le Congo, a-t-il souligné, dispose d'un patrimoine riche et varié qui comprend des sites naturels tels qu'Ekoti ya Monseigneur, les gorges de Diosso, le Lac Nouambale-Ndoki, les

Chutes de la Loufoulakari, etc. Il comprend aussi le riche trésor légué par les anciens, celui issu du génie humain, trésor qui fait partie de la culture générale. C'est le cas d'Otwere, du Lemba, du Ndjobi, des danses Kiébé-Kiébé, Monda, etc. Ce patrimoine a une importance culturelle, économique, historique, esthétique et identitaire. La gestion de ce patrimoine incombe au ministère de la Culture et des Arts, notamment à la direction générale du patri-

moine et des archives, organe technique chargé d'assurer la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans les domaines, entre autres, des sites culturels et naturels, tel que le stipule le décret 2010-14 du 28 janvier 2010 en son article premier, sur les attributions de la direction générale du patrimoine et des archives.

S'agissant de l'apport du Congo au patrimoine culturel mondial, le Pr Joseph Itoua a signifié que de son riche patrimoine n'ayant pas encore fait l'objet d'un inventaire exhaustif, le Congo a, avec le concours d'autres pays d'Afrique centrale, enrichi le patrimoine culturel mondial en y inscrivant un certain nombre de biens. Tel est le cas du parc national d'Odzala-Kokoua, situé de part et d'autre des départements de la Cuvette-Ouest et de la Sangha en 2008. Par ailleurs, en 2020, sur instruction du président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, le Congo, en relation avec la République démocratique du Congo, s'est engagé à inscrire la rumba au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette inscription contribuera à coup sûr à l'enrichir.

Bruno Okokana

SOCIÉTÉ CIVILE

La plate-forme "L'œil du peuple" s'active dans les affaires sociales



Échange entre la ministre des Affaires sociales et El Hadj Djibril Bopaka

« Nous avons présenté à la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, nos préoccupations consignées dans un cahier des charges. Ce sera à elle de voir dans quelle mesure notre plate-forme peut intervenir pour l'accompagner », a fait savoir El Hadj Djibril Bopaka, président de L'œil du peuple, au sortir de

l'entretien avec la ministre le 7 juillet à Brazzaville. Le projet Lisungi fait partie des sujets au menu de leur entretien. Ce projet de filets sociaux, rappelons-le, est un mécanisme de protection sociale qui privilégie les populations vulnérables et pauvres.

La plate-forme de la société civile "L'œil du peuple" regroupe en son sein plus de

deux cents Organisations non gouvernementales et associations actives dans les actions tendant au développement et à l'amélioration du bien-être de la population. C'est à ce titre que El Hadj Djibril Bopaka, avec la délégation qui l'a accompagné, a échangé avec la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire.

Rominique Makaya

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ET PRESELECTION DES ENTREPRISES

L'Ecole Française Saint-Exupéry de Brazzaville, République du Congo, représentée par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Saint-Exupéry (APEESE) souhaite améliorer les conditions et la capacité d'accueil pour l'ensemble de ses élèves.

Pour cet objectif l'APEESE se propose :

- De construire de nouveaux bâtiments, R+ 1 et de plain-pied, pour une surface utile de construction neuve de 2115 m ,
- De restructurer, améliorer, réhabiliter des bâtiments et structures existantes,
- De réaménager les VRD, espaces verts et aires de jeux,
- De compléter la clôture du site de l'école et d'en compléter ou d'en aménager les accès existants,
- De fournir le matériel et mobilier prescrits.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales régulièrement installées en République du Congo et en règle avec l'administration.

Type de soumission : LA SOUMISSION SE FERA EN DEUX PHASES

AA/ SOUMISSION TRAVAUX NEUFS LANCEE LE 28 AOUT 2021

- Concerne :
- Bâtiments neufs
- VRD
- Assainissement
- Clôture et accès

BB/ SOUMISSION REHABILITATION LANCEE LE 20 SEPTEMBRE 2021

- Concerne
- Réhabilitation bâtiments existants (TCE)
- Divers travaux d'aménagement
- Divers travaux de confort

La soumission de chaque participant sera globale et forfaitaire pour l'ensemble des lots et fournitures pour chaque soumission. Le délai de soumission sera de 40 jours pour la soumission TRAVAUX NEUFS ET TRAVAUX DE REHABILITATION.

Origine des fonds : Fonds APEESE

Présélection : Une présélection des Entreprises à soumissionner sera faite par l'APEESE, ou son représentant dûment accrédité, sur les critères suivant :

NB : SEULES LES ENTREPRISES PRESELECTIONNEES SERONT ADMISES A SOUMISSIONNER POUR LES DEUX PHASES

-Remise des pièces administratives :

Lettre d'intention de soumissionner comportant : Nom de l'entreprise, adresse de correspondance, titre du signataire,

n° de téléphone, adresse électronique (mail)

Justifications de l'installation en République du Congo

- Nom et adresse légale en République du Congo
- Immatriculation au registre du Commerce et des Métiers
- Certificat de non faillite à la date de la soumission
- Immatriculation à la CNSS et certificat d'acquittement des cotisations
- Présentation du Quitus de l'administration fiscale, à la date de la présente présélection soit, juin 2021.
- Présentation de ou des assurances contractées par l'Entreprise

-Document justifiant de la Capacité à effectuer les travaux : contrat de travaux effectué en République du Congo, dans les cinq ans dernières années, d'un montant égal ou supérieur à 4.000.000 d'euros (quatre millions) ou l'équivalent en une autre monnaie (documents signés par un ou des maîtres d'ouvrages).

-La liste du matériel qui pourra être mis en place pour ces ouvrages.

-La liste du personnel (non nominatif), ses fonctions et ses compétences, que vous envisagez de mettre en activité sur le chantier.

-L'attestation de la possibilité de mettre en place une caution pour soumission de 20.000.000 XAF (vingt millions) (accord de principe par attestation bancaire ou accord pour caution personnelle justifiée) en faveur de l'APEESE.

-Le coût du dossier d'appel d'offres sera de 300.000 XAF (trois cent mille) pour la phase AA et de 150.000 XAF (cent cinquante mille) pour la phase BB non remboursables après acquisition du dossier d'appel d'offres.

-Ces versements resteront acquis à l'APEESE, même pour une non réponse à l'appel d'offres.

Remise des documents :

L'APEESE invite toutes les Entreprises intéressées par cet appel d'offres, à remettre le 17 juillet 2021 de 9h00 à 12h00 précises, une lettre d'intention de soumission, accompagnée des pièces et documents requis pour la présélection.

La lettre d'intention et les dossiers seront à remettre sous pli fermé, contre récépissé, au secrétariat de l'école Saint-Exupéry de Brazzaville avenue de l'OUA. Les enveloppes porteront juste la mention :

INTENTION DE SOUMISSION ET DE PRE-SELECTION POUR LES TRAVAUX DE L'ECOLE SAINT EXUPERY BRAZZAVILLE. REPUBLIQUE DU CONGO. (Sans cachet ou signes distinctifs)

La présidente de l'APEESE
Mme Peggy AGNONGONDZE

MINISTRE DE L'ECONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS
POUR L'ENREGISTREMENT DES FOURNISSEURS DANS LA BASE DE DONNEES DU PROJET DES RE-
FORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)**

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque mondiale (BM) pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP).

Les objectifs de développement du PRISP sont (i) améliorer la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques et (ii) renforcer la responsabilisation. Ces objectifs seront atteints en soutenant les efforts du gouvernement pour améliorer les recettes non pétrolières, renforcer la gestion des dépenses publiques et la gestion de l'administration publique, adopter le système de budgétisation des programmes et renforcer le mécanisme de reddition de comptes. De ce fait, les activités du PRISP se focalisent autour de trois (3) blocs de réformes à savoir :

- les réformes des finances publiques à travers la mobilisation des recettes non pétrolières, le renforcement de la gestion de la dépense publique, l'appui à la mise en œuvre de la réforme du système de marchés publics et l'appui aux organes de contrôle ;
- la réforme de l'Etat par l'élaboration d'un plan stratégique de la réforme de l'Etat, le renforcement des capacités du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat (MFPRE), la modernisation et la fiabilisation de la gestion du personnel public et de la solde) et enfin ;
- la réforme sur la redevabilité.

Pour faciliter sa mise en œuvre, le PRISP est structuré en quatre (04) composantes comme suit :

- Composante 1. Renforcement de la mobilisation des recettes et de la gestion des dépenses publiques.
- Composante 2. Renforcement de la gestion de l'administration publique.
- Composante 3. Amélioration des capacités des institutions de contrôle.
- Composante 4. Renforcement de la capacité de mise en œuvre du projet.

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif d'identifier et d'enregistrer des fournisseurs et prestataires éligibles par domaine d'expertise dans la base de données du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), afin de leur permettre de participer aux éventuels Appels à Concurrence que le Projet lancera dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités.

2. Les domaines d'expertise qui représentent un intérêt pour le Projet sont repartis comme suit :

- i. Aménagement/entretien du bâtiment pour l'usage du Projet
 - Acquisitions de travaux tout corps d'état : Génie-civil, Electricité, plomberie sanitaire, climatisation, menuiserie, câblage et réseaux.
- ii. Acquisition de mobilier de bureau, matériel informatique, bureautique et d'équipements techniques utilitaires
 - Mobilier de bureau
 - Mobilier d'archivage et de stockage.
 - Coffre-fort
 - Matériel informatique
 - Photocopieuses y compris les services de maintenance
 - Destructeur de papier, scanner
 - Equipement électroménager : réfrigérateurs, fours électriques, fours à micro ondes, service de café
- iii. Infrastructure informatique
 - Fourniture des services de téléphonie mobile et fixe ;
 - Fourniture, installation et maintenance des infrastructures Réseaux et Télécommunication ;
 - Fourniture, installation et maintenance des serveurs virtuels, des solutions de stockage et de réplique des données dans un environnement virtuel

iv. Acquisitions d'équipements de sécurité, service de gardiennage et

d'éclairage

- Service de gardiennage,
- Equipement de surveillance électronique
- Porte blindée, coffre-fort
- Matériel de sécurité
- Panneaux solaires.

v. Acquisition de service d'assurance

- Couvertures d'assurance contre les risques transport, dommages, automobile et santé
- Courtier

vi. Autres acquisitions

- Fourniture de bureau
- Fourniture de carburant
- Véhicules et motos

vii. Prestations de services

- Service de restaurant, de pause-café et de services traiteurs ;
- Service d'imprimerie : carte de visite, calendriers, agendas, affiches, dépliants
- Prestations de location de voiture
- Service d'entretien ménager (nettoyage), jardins, piscines, désinsectisation, plantes vertes, etc
- Service de communication (support de sensibilisation, etc).
- Service d'audiovisuel (prêt à diffuser, vidéo).
- Services d'hôtellerie
 - Hôtel
 - Location salle
- Médias et communication
- Service d'entretien des véhicules :
 - Vente des pneus, batteries et accessoires
 - Entretien des véhicules.
- Agence de voyage
- Vente de billets (aérien, maritime, fluvial et terrestre)

3. Composition du dossier

- Adresse physique de la société;
- Expérience dans le secteur;
- Références clients;
- Coordonnées bancaires;
- Capacité juridique (RCCM ou autorisation d'exercer);
- Exigences fiscales (NIU).

4. Les dossiers devront être remis à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 août 2021 à 16 heures, heure locale.

5. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.
Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81
Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 05 juillet 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'AFFICHAGE DES TAUX ET PUBLICITES – EQUIPEMENTS DE PRESENTATION ET SONORISATION DE LA SALLE DE REUNION**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture et installation d'équipements ci-dessous :

- Equipements d'affichage dynamique des taux et de publicités ;
- Equipements de présentation et de sonorisation pour la salle de réunion.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 16 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION D'ORDINATEURS DE BUREAU ET PORTABLES**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture d'ordinateurs de bureau et portables.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 16 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION DES SWITCH & ROUTEURS**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture des switch et routeurs.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 20 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC TV

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | Facebook | Twitter | YouTube

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
LE COURRIER DE KINSHASA

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

La reprise fixée au 2 octobre

La compétition pour le compte de la saison sportive 2021-2022 sera lancée le samedi 2 octobre prochain, a révélé la Ligue nationale de football dans son rapport synthèse.

Selon le chronogramme, l'ouverture des qualifications et des transferts des joueurs nationaux et étrangers pour toutes les ligues, notamment la première période de qualification sur TMS et DTMS, débute le 14 août jusqu'au 7 novembre 2021. Un calendrier de passage par club pour la qualification physique des joueurs sera en effet élaboré par la Linafoot.

L'organe technique de la Fédération congolaise de football exige à chaque club de ligue 1 de régulariser ses situations financières des joueurs qualifiés cette saison (2020-2021) en provenance des équipes de Ligue 2 et ligues départementales avant le début du championnat 2021-2022. Pour l'instant, seuls douze clubs sont assurés de disputer l'élite la saison prochaine. Il s'agit de l'AC Léopards, AS Cheminots, AS Otohô, Club athlétique renaissance aiglons (Cara), Diables noirs, Etoile du Congo, FC



Diables noirs-Patronage, l'un des derniers matches de la saison 2020-2021/Adiac

Kondzo, Interclub, Jeunesse sportive de Talangai, Nico-Nico, Patronage et V Club.

Le champion de la Ligue 2 et le vainqueur des barrages qui mettra aux prises le Racing

club de Brazzaville et le deuxième de la Ligue 2 compléteront la liste. Pour permettre à

l'AS Otohô et les Diables noirs de mieux affûter leurs armes pour les compétitions africaines, la Ligue a prévu un plan B qui consiste à organiser un tournoi de mise en jambe pendant le mois d'août. Les deux formations choisiront, selon la Linafoot, leurs adversaires. Et elle s'en chargera d'élaborer le calendrier des rencontres.

Dans le cadre des préparatifs de cette nouvelle saison, la Linafoot envisage d'organiser avant le 14 août la formation des secrétaires généraux de la Ligue 1, Ligue 2, des U-17 et du football féminin à Brazzaville, Dolisie, Pointe-Noire et Owando sur la gestion des documents administratifs, présentation des documents de qualification, l'enregistrement des joueurs dans le système électronique FIFA connect DTMS, TMS pour le football féminin et certains clubs de Ligue 2.

James Golden Eloué

Premier tour préliminaire de la Conférence Ligue Europa, match aller



Victoire historique pour le FC Mosta de Christoffer Mafoumbi (mostafc)

Malgré la victoire historique du FC Mosta face au Spartak Travná 3-2, le match retour, jeudi 15 juillet, s'annonce difficile pour l'équipe de Christoffer Mafoumbi. Le FC Mosta de Christoffer Mafoumbi disputait mardi soir, face aux Slovaques du Spartak Travná, le premier match de coupe d'Europe de son histoire à l'occasion de l'inauguration de cette nouvelle compétition, la Conférence Ligue Europa.

Le gardien des Diables rouges, averti à la 96^e, a participé à la bonne performance de son équipe en première période : un

bon arrêt à la 20^e et trois buts inscrits par son équipe aux 23^e, 27^e et 35^e.

Malheureusement, son capitaine Tyrone Farrugia, vraisemblablement en surpoids, a concédé un penalty juste avant la mi-temps pour une faute sur Twardzik. Le Slovaque de 16 ans s'est fait justice lui-même en trompant Mafoumbi (45^e+2).

En seconde période, les Maltais n'ont pas réussi à emballer le match, malgré l'entrée de la légende insulaire (42 buts en 143 sélections), Michael Mifsud, 40 ans. Et ce sont finalement les vi-

siteurs qui réduisent le score à la 79^e.

Le FC Mifsud remporte donc une victoire historique, mais le match retour, jeudi 15 juillet, s'annonce difficile, car la pression qui pèse sur le Spartak Travná est énorme : le résultat de mardi soir est considéré par la presse slovaque comme une honte nationale, en raison du statut de Mosta (6^e du championnat maltais la saison dernière).

Pour se qualifier au second tour, le club maltais aura besoin d'un grand Mafoumbi dans ses buts.

Camille Delourme

TRANSFERTS

Vimalin à Chamlières, Kimbembé quitte Orléans



Arrivé en juin 2019 au Stade de Reims, Trey Vimalin quitte la Champagne pour rallier le Puy-de-Dôme. Le gardien de 20 ans s'est engagé en faveur du FC Chamalières

Formé au PSG, dont il a porté le maillot en Youth League, le néo-international congolais a disputé 5 matches avec la réserve de Reims la saison dernière et s'est assis à 3 reprises sur le banc de l'équipe première. Pas suffisant pour convaincre le club de Ligue 1 de le conserver.

Le natif d'Ancenis (Loire-Atlantique) va donc poursuivre sa carrière en National 2. Dans le club situé dans la banlieue de Clermont-Ferrand, Vimalin devrait retrouver les Congolais Chris Bitsamou et Exaucé Ngassaki.

Les Ponots disputeront leur premier match de préparation le 10 juillet face à la réserve de Saint-Etienne.

Fulgency Kimbembé, en fin de contrat, n'a pas été conservé par l'US Orléans. L'attaquant de 22 ans avait été prêté au voisin de Saint-Privé-Saint-Hilaire, en N2, lors de la saison 2019-2020 (18 matches de championnat, 4 en Coupe de France), puis depuis janvier 2021.

Formé à Blois jusqu'à l'âge de 16 ans, le natif de Brazzaville pourrait essayer de retourner à Saint-Privé-Saint-Hilaire, promu en National 1 à l'issue de cette saison.

C.D.

RADIATION SUCCURSALE**NEWSAT COMMUNICATION CONGO**

c/o FIDES Conseils, Glass Rue Olamba, (Carrefour Michel Marine), BP : 12 698 Libreville, Gabon

Aux termes du Procès-Verbal des résolutions écrites du Conseil d'Administration de la société Newsat Communication Congo du 10 juin 2021, dûment enregistré le 21 juin 2021 à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire sous le numéro 4298, folio 111/52, il a été décidé de procéder à la fermeture et à la radiation de la succursale de la société en République du Congo, laquelle était immatriculée depuis le 13 mai 2014 auprès du RCCM de Pointe-Noire, sous le n°CG/PNR/14B263 et dont l'adresse au Congo était située au 59 avenue des Ma Loango, Quartier Roy, Arrondissement 2 Mvou-Mvou, Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, qui a procédé à la radiation de la succursale, le 05 juillet 2021 sous le n° CG-PNE-01-2021-R-00323.

**Pour Avis,
Le représentant légal**

RADIATION SUCCURSALE**KOSMOS ENERGY CONGO**

Circumference FS (Caïman) Ltd, PO Box 32322, 4th floor, Century Yard, Crique Square, Georges Town, Grand Caïman, KY 1-1209, Iles Caïmans

Aux termes du Procès-Verbal des résolutions écrites du Conseil d'Administration de la société Kosmos Energy Congo du 19 mai 2020, dûment enregistré le 22 mai 2020 à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire sous le numéro 369, folio 079/11, il a été décidé de procéder à la fermeture et à la radiation de la succursale de la société en République du Congo, laquelle était immatriculée depuis le 5 février 2019 auprès du RCCM de Pointe-Noire, sous le n°19B50 et dont l'adresse au Congo était située à l'Immeuble Clinique les Manguiers, 23 avenue Docteur Denis Loemba, BP : 542, Centre-Ville, Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, qui a procédé à la radiation de la succursale, le 05 juillet 2021 sous le n° CG-PNE-01-2021-R-00324.

**Pour Avis,
Le représentant légal**

NÉCROLOGIE

Siméon Ntsayouolo, Wilfrid Ntsoumou, Roland Atsa, Leslie Dietouhangana et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, frère, oncle et grand-père Théophile Dietouhangana, ancien directeur départemental des collectivités locales à la préfecture de Brazzaville, survenu le 24 juin 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°32, de la rue Ngadziemo à Moukondo.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Okamba, les enfants et petits-enfants, les familles Adouki, Atia, Ngoumba, Otsasso ont le regret de vous annoncer le décès de Okamba Timothée, survenu le lundi 28 juin 2021 à l'hôpital de base de Talangaï (HBT).

Ancien assistant anesthésiste à l'HBT et membre de l'archiconfrérie Saint-Michel en la paroisse Saint-Louis-Marie de Mont-fort de Mikalou. La veillée mortuaire se tient au n° 19 de la rue Mayombe à Talangaï (arrêt Kimbanguiste).

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Kondou ; Elise, Marie-Odette, Yolande, Bienvenu à Pointe-Noire, Sébastien, Sandra, président Gaël, Toubé, Guycha, Reine et Yakouba ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de leur soeur, mère et tante, Christine Kondou, survenu le 4 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°91 de la rue Kouyou à Poto-Poto-Brazzaville.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



CINÉMA

Le Ficomp décerne ses palmes

Après quatre jours de projections de films et d'activités diverses en lien avec l'évènement, la 2^e édition du Festival international des courts métrages (Ficomp) a distingué les meilleurs acteurs, actrices, réalisateurs et tous les autres artistes méritants du 7^e art.

Organisé sur le thème « Le cinéma, tremplin de l'unité des peuples », le Ficomp, né de l'initiative de Michael Gandoh, son directeur, qui s'est tenu dans un contexte difficile en raison de la pandémie du coronavirus, a pris fin sur une note satisfaisante de l'avis des participants et du public. Une édition marquée par des innovations et des partenariats divers qui ont rehaussé le niveau de ce rendez-vous cinématographique, ayant réuni depuis trois ans la crème du cinéma continental à Pointe-Noire.

En effet, cette édition qui a eu la particularité de se tenir en ligne et en présentiel a reçu le soutien et l'apport inestimables des chaînes de télévision TV5 Monde et Canal +. Durant le festival qui s'est déroulé essentiellement à l'Institut français du Congo (IFC), le public a eu droit à huit projections par jour de films retenus par la programmation. Un public qui a suivi les autres activités tels que les master class, les conférences-débats et les rencontres professionnelles entre les cinéastes et acteurs confir-



La photo de famille des acteurs à la fin du Ficomp 2021/DR

més comme Thomas Grand venu du Sénégal, Liesbeth Mabilia, réalisatrice vivant à Brazzaville. Claver Lembouka, directeur central des Arts et de la Cinématographie a animé la conférence débat sur la professionnalisation, le plan de

carrière et la levée de fonds. Koussiama Gouadi, conseil en propriété, a entretenu l'auditoire sur les contrats d'artistes et la propriété intellectuelle. Eddy Mikolo, réalisateur, a développé le thème «La distribution internationale : comment

percevoir l'argent du minimum garanti». Duc Esseroth, réalisateur cascadeur, a animé l'atelier sur la cascade au cinéma : connaître les bases de la cascade. La conférence spéciale sur le thème « Production et acquisition des films ; séries par

Canal+ et A+ , connaître leurs attentes avec les responsables de Canal+ international, A+ et A+ Ivoire en ligne avec une interaction directe avec les cinéastes congolais.

A la fin du festival, en toute indépendance et en toute impartialité, le jury international a primé les meilleurs acteurs, actrices, réalisateurs, etc. Prix Axek de la meilleure création : le film « Un day de Mata » d'Antoine Onono ; prix Canal + de la meilleure fiction : Les maux d'Angèle de François Zaidi, Prix canal + de la meilleure interprétation masculine : Lionel Makola dans « Survie », Prix canal+ du meilleur scénario : Michael Moud du Congo Brazzaville dans Survie, Prix canal+ du meilleur documentaire « Mothers » d'Innontia Alladagre, Prix Canal + de la meilleure interprétation féminine : Niptia Biteki, Prix canal+ du meilleur son : Adelaïde Boueya du Congo Brazzaville dans « Même si ça fait mal ». La cérémonie de clôture diffusée en ligne sur la page de l'IFC a été agrémentée par les artistes Kelly Zul et Arsenal 242.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Sista Clarisse dans "Bankento"

Un an après le single "Queen", Sista Clarisse, en feat avec Rôz et Mariusca la Slameuse, revient avec Bankento, un reggae qui est certainement un tube en puissance.

Du 2 au 31 juillet de cette année, l'association Ndako Ya Mampila (NYM) donne rendez-vous aux amoureux de bonnes choses à la première édition du festival Bankento (un mot en kikongo qui veut dire en français Femmes). C'est un événement culturel unique dédié à la femme créatrice dans sa diversité. Cette manifestation festive et artistique a pour ambition la mise en lumière des femmes de talent, de divers horizons, créatrices et entrepreneuses, dont le travail ou les créations ont un lien plus ou moins tenu avec leurs origines, indique le communiqué de presse de ce festival.

Initialement prévue sur trois jours dans la ville de Montreuil (93100) pour la diversité de ses habitants, son dynamisme et son accessibilité (transports), pour des questions d'ordre sanitaire (Covid-19), cette première édition se fera en ligne.

Les festivaliers pourront conjuguer musique, expositions, contes et danses traditionnelles ainsi que des défilés. Hormis l'aspect festif, le festival Bankento est aussi la manifestation d'un questionnement sur la place de la femme créatrice dans la société.

Bruno Okokana

MUSÉE CERCLE AFRICAIN

Les inscriptions pour l'atelier vacances de peinture se poursuivent

En vue de susciter la créativité des enfants, le musée Cercle africain, situé en face du marché de la frontière dans l'arrondissement 1 Eméry-Patrice-Lumumba, a lancé le 6 juillet un atelier vacances de peinture. Celui-ci est destiné aux enfants âgés de 8 à 16 ans.



Une vue des enfants à l'atelier de peinture

Les grandes vacances ont déjà annoncé leurs couleurs et bon nombre de parents s'interrogent sur la manière d'occuper leur progéniture pendant ce moment. A ce sujet, le musée Cercle africain a organisé en faveur des enfants un atelier vacances de peinture. C'est une manière d'offrir aux enfants une occupation saine qui contribuera à leur épanouissement, un moyen de les éduquer et de susciter la créativité qui sommeille en eux.

Les enfants inscrits ont déjà débuté leur initiation en peinture et l'engagement est visible. Pourquoi ce choix de la peinture ? Alphonse Nkala, président du comité culturel du musée Cercle africain, a expliqué : «Les arts plastiques, il faut le dire, sont un véritable moyen d'expression pour les enfants. Des activités telles que la peinture permettent aux enfants de donner libre cours à leur imagination et d'exprimer leurs

préoccupations intérieures. Les arts plastiques pour les enfants sont le meilleur moyen de développer leurs compétences, leurs connaissances et leurs valeurs».

Bien que l'activité ait déjà débuté, il a informé de la poursuite des inscriptions à l'atelier. Les parents ont donc encore la possibilité d'y faire participer leurs enfants.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

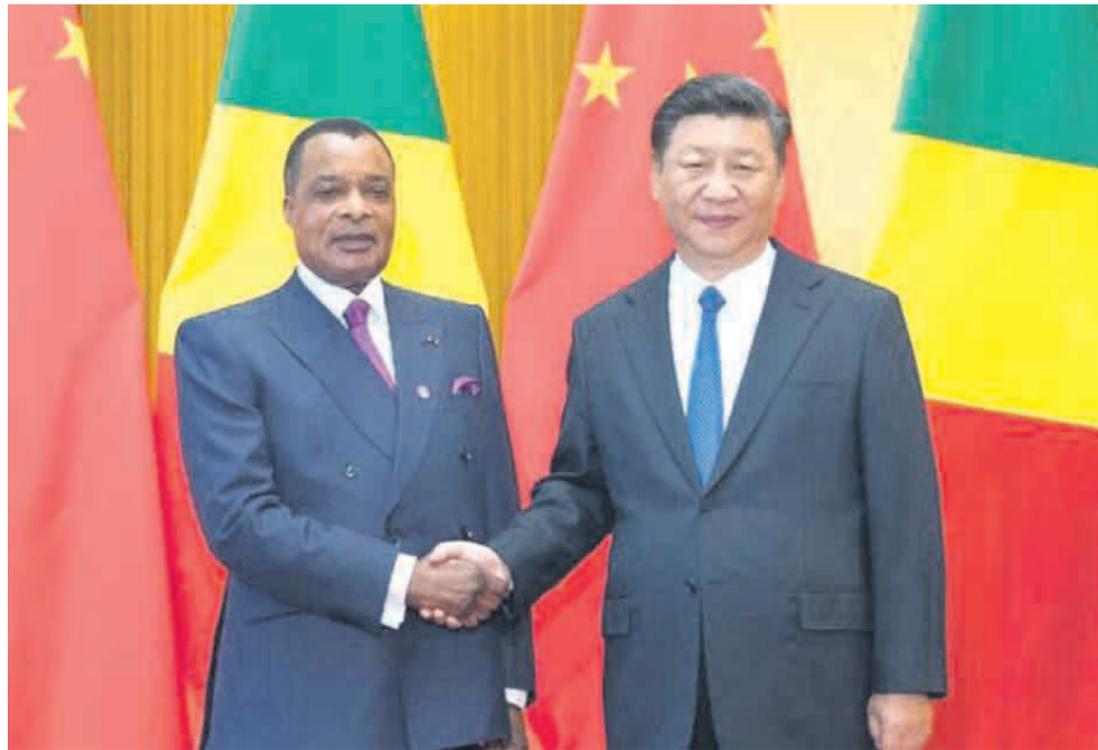
CENTENAIRE DU PCC

Denis Sassou N'Guesso loue les progrès accomplis par la Chine

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a salué le rôle joué par le Parti communiste chinois (PCC) et ses dirigeants dans l'accomplissement des progrès multiformes, qui font aujourd'hui de la Chine un acteur indispensable à « la construction d'une communauté de destin dédiée au bien-être des peuples ». Le chef de l'Etat congolais s'exprimait, le 6 juillet, à l'occasion du sommet réunissant pour son centenaire les dirigeants du PCC et d'autres formations politiques du monde.

Rappelant les liens historiques qui unissent le PCC et le PCT (Parti congolais du travail) dont il préside le comité central, Denis Sassou N'Guesso a noté que sur leur parcours les deux partis « ont soutenu, en bonne intelligence et avec détermination, les processus de décolonisation et de libération nationale en Afrique ». Il a en outre mentionné la convergence de vues des deux organisations politiques au pouvoir en Chine et au Congo, sur « les questions internationales ou de politique étrangère », marquée par « le respect de la souveraineté des Etats, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le multilatéralisme, la coopération gagnant-gagnant ».

Pays ayant œuvré à l'amélioration des conditions de vie de sa population, la Chine, a souligné le président la République, est sur la voie de la prospérité et du développement, les résultats



Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping

en matière de santé publique, d'éducation, de lutte contre la pauvreté étant les plus élogieux. Ils s'expriment entre autres par « la fin de l'extrême pauvre-

té pour 800 millions d'habitants », grâce à la mise en œuvre du « noble objectif fixé par le PCC », a-t-il poursuivi.

A propos de la mobilisation des

dirigeants chinois en rapport avec la pandémie de Covid-19, le chef de l'Etat a rappelé le « succès éclatant » que représente pour leur pays et pour

l'humanité la production du vaccin par la Chine : « Aujourd'hui l'œuvre de progrès menée par la Chine impacte l'économie mondiale », a insisté Denis Sassou N'Guesso ajoutant : « Le monde d'aujourd'hui et de demain ne peut être envisagé sans la Chine ».

Le président de la République a saisi l'occasion pour réitérer la disponibilité du Congo à consolider ses relations d'amitié et de coopération avec la Chine. Il a annoncé l'élaboration en cours d'un plan national de développement pour la période 2022-2026, en adéquation avec son projet de société « Ensemble poursuivons la marche ! ». D'après le chef de l'Etat, celui-ci sera intégralement centré sur les attentes réelles des populations ». Et de se féliciter pour terminer, comme au début de sa prise de parole, de la longue expérience commune menée par les deux pays depuis 1964.

Gankama N'Siah

COOPÉRATION

Denis Sassou N'Guesso reçoit un émissaire du président angolais

Ce message témoigne l'excellence des relations de coopération qui existent entre les deux Etats et ravive les liens d'amitié entre les deux dirigeants qui jouent un rôle important dans la sous-région.

« Dans nos esprits, nous ne pouvons pas dissocier les deux pays, encore moins leurs chefs d'Etat, Denis Sassou N'Guesso, président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et João Lourenço, qui dirige actuellement la Conférence Internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) », a indiqué Antonio Tete.

Le ministre angolais des relations extérieures a, par ailleurs, souligné que les présidents congolais et angolais restent préoccupés par la situation sociopolitique qui prévaut en République centrafricaine et attachent du prix aux questions touchant le développement socioéconomique de la sous-région d'Afrique centrale.

Firmin Oyé

Le Congo et la Corée du Sud envisagent un partenariat en matière de technologie

Le vice-ministre sud-coréen des Affaires étrangères, Ham Sang Wook, a fait part, le 7 juillet à Brazzaville, de la volonté de son pays de collaborer avec le Congo dans les domaines liés aux ressources naturelles.



Les ministres congolais et sud-coréen lors de l'audience DR

Il s'est exprimé à l'issue d'une rencontre avec le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso.

L'énergie, l'eau et les ressources forestières font partie des secteurs auxquels la Corée du Sud entend approfondir la coopération avec le

Congo. Fort de leurs expériences, en matière de technologie, les compagnies coréennes aimeraient prêter main forte au Congo.

« Nous nous sommes rendu compte qu'il y a beaucoup de domaines dans lesquels nous pouvons développer notre coopération bilatérale ; si nous arrivons à collaborer dans

ces domaines, nous mettrons assurément en place une bonne synergie pour les deux pays », a déclaré le vice-ministre sud-coréen des Affaires étrangères, chargé des affaires multilatérales et mondiales, Ham Sang Wook.

10ème puissance économique au monde et 4è au niveau de l'Asie, la République de Corée regarde du côté de l'Afrique en vue de partenariats économiquement avantageux. C'est à ces fins que le vice-ministre sud-coréen entend multiplier ce genre de rencontres, en vue de redynamiser la coopération avec le Congo.

L'entretien entre les deux ministres a constitué un cadre d'échanges directs entre les deux parties et permis d'évaluer le niveau de la coopération et d'envisager d'autres domaines susceptibles de la rehausser.

En attendant des discussions plus approfondies sur le partenariat entre les deux pays, cette rencontre est venue donner une impulsion au renforcement de leur coopération bilatérale.

Durly Emilia Gankama